



LA VILLE DE PEIPIN RECRUTE

1 ANIMATEUR PÉRISCOLAIRE + Temps méridien (H/F) Diplômé

Offre 2025-06-19.01

Postes à pourvoir : À compter du 1^{er} septembre 2025

Profil recherché :

- Connaissances des besoins de l'enfant
- Travail en équipe
- Adaptabilité
- Débutant accepté

Tâches : Encadrement des enfants dans le cadre de l'ALSH périscolaire de 3/11 ans durant le temps méridien (Temps d'animation et temps de repas) et durant le temps périscolaire (matin et soir)

Types de contrat : CDD du 01/09/2025 au 31/08/2026 (renouvelable) - Contrat tout public

Durée de travail : 20 heures hebdomadaires en période scolaire (contrat annualisé : 11/35^e)

Horaires : Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi (11h20 à 13h20 / 16h30 à 18h30) en période scolaire
+ 3h de réunion pédagogique par trimestre

Salaire : Mensuel 581,91 € Brut – 467,68€ Net - Traitement indiciaire de la FPT au 1^{er} échelon du grade Adjoint Animation avec prime. Restauration sur place

Formations et qualifications : BAFA – BAPAAAT ou CAP AEPE requis

Contact : M^{me} Amélie THIMONT, Adjointe de direction service périscolaire au 04 92 62 52 41 période scolaire (Lundi-mardi-jeudi-vendredi le matin de 9h00 à 11h15)

Adresse postale : Mairie de PEIPIN, 4 rue des Ecoles, 04200 PEIPIN

Par courriel : mairie@peipin.fr (CV et lettre de motivation)

